

# Travaux sur la rivière Drôme en aval de Saillans

Le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD) s'est engagé, en partenariat avec le Département de la Drôme et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée, dans un programme d'actions sur la rivière Drôme et ses affluents.

Les interventions, réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SMRD, font l'objet d'aides financières du Département et de l'Agence de l'eau et sont réglementairement autorisées par le service police de l'eau de la DDT.

Dans le cadre d'un programme d'entretien du lit de la Drôme, le secteur aval de Saillans a été identifié du fait des dysfonctionnements et contraintes liées à l'aménagement de la rivière et des nombreux enjeux en berge (présence de la station d'épuration de Saillans en rive droite, de la route départementale en rive gauche).

Naturellement les lits des cours d'eau évoluent au grès des crues, ils vont divaguer dans leurs espaces de mobilités et transporter les matériaux alimentant le transport solide.

Cependant la raréfaction des crues morphogènes et la perte de dynamique de la rivière de ces dernières années ont favorisé le développement d'une végétation arbustive et arborée importante dans les lits, favorisant la stabilisation des bancs de graviers et la rétraction/fixation de la bande active de la rivière. Cette situation va avoir de nombreuses conséquences sur le fonctionnement hydro-morphologique de la rivière, la continuité du transport solide et la préservation des populations ainsi que des enjeux socio-économiques :

- Perte de la dynamique et de la diversité des milieux et des faciès (tressage notamment)
- Perte de la capacité de dépôt/reprise des matériaux impactant le transport solide global et l'évolution du profil en long
- Concentration des écoulements entraînant des incisions localisées ainsi que des sollicitations hydrauliques au droit d'enjeux et ouvrages jugés prioritaires
- Réduction de la capacité hydraulique du cours d'eau et des possibilités de ralentissement dynamique.

Une opération sera réalisée dans le courant du mois d'octobre 2020 sur la gestion des atterrissements (dépôts sédimentaires naturels) de la rivière Drôme.

Elle consistera en des actions simples de dévégétalisation et de griffage des bancs de graviers problématiques afin de permettre une meilleure « respiration » de la rivière.

**Une réunion d'information est prévue :**

**le jeudi 15/10/2020 à 17h30 sur le site**

**Rendez-vous :**

**à l'entrée du Camping des Chapelains**